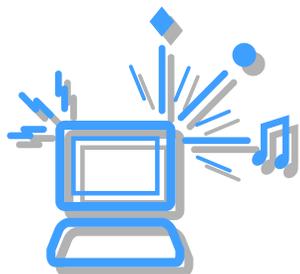


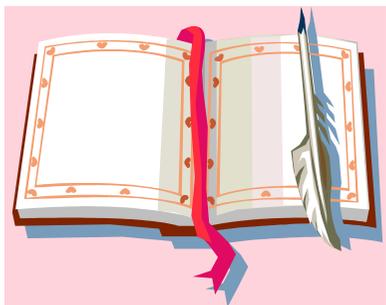
## RECHERCHE DOCUMENTAIRE



Des postes informatiques sont mis à la disposition du public, dont un permet d'effectuer des recherches sur tous les documents de la bibliothèque. La recherche peut se faire au titre ou à un mot du titre, à l'auteur, au sujet, à la collection.

## USUELS – ENCYCLOPÉDIES

Des encyclopédies sont à la disposition du public. Elles sont consultables sur place.



## ANIMATIONS



Des animations tout au long de l'année ont lieu à la bibliothèque :

- ↪ Rencontres littéraires
- ↪ Expositions diverses

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de la bibliothèque peut-être consulté sur place.

Toute personne par le fait de sa fréquentation ou de son inscription à la bibliothèque s'engage à se conformer à son règlement intérieur. **Notamment les sacs devront être déposés à l'accueil vidés de leurs objets de valeur.**

Tout prêt et accès à la bibliothèque s'arrêtent 15 mn avant la fermeture.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
DE  
VALROS

# GUIDE DU LECTEUR



## HEURES D'OUVERTURE

Lundi	16h00 – 18h30
Mercredi	16h00 – 18h30
Vendredi	16h00 – 18h30

Place de la République  
34290 VALROS  
Tél. 04.67.39.81.97

Email : [servicebibliothequevalros@wanadoo.fr](mailto:servicebibliothequevalros@wanadoo.fr)

## PRÊTS

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres et ouverts à tous.



Les bénévoles se tiennent à disposition pour tout renseignement concernant le fonctionnement de la bibliothèque.

## INSCRIPTION GRATUITE

Elle se fait **directement à la bibliothèque** de Valros.

Pour s'inscrire, le futur usager devra justifier de son identité et de son domicile.

Une fiche d'inscription est remplie par famille, elle sera archivée à la bibliothèque.



La bibliothèque établit une carte d'utilisateur individuelle avec code barre pour chaque membre du foyer.

Cette carte est personnelle et doit être présentée à chaque opération.

Avec la carte de la bibliothèque l'utilisateur peut emprunter :

↳ 2 livres ou 2 livres et 1 BD ou 3 BD

En cas de perte ou de détérioration le lecteur devra assurer le remplacement ou le remboursement de l'ouvrage.

## DURÉE DU PRÊT

**La durée du prêt est de 21 jours**, renouvelable une fois en bibliothèque.

Il est possible de réserver un ouvrage ne se trouvant pas en rayon.

Une fois celui-ci arrivé, la bibliothèque le conserve en attente pour une durée de **21 jours** pour la personne l'ayant réservé.

Il est également possible de faire une prolongation de cette réservation si l'ouvrage n'est pas demandé par un autre usager.



## ESPACE MULTIMÉDIA

Il faut être inscrit à la bibliothèque pour accéder à l'espace Multimédia et à Internet.



## BUREAUTIQUE

Les utilisateurs de la bureautique ont à leur disposition :

- ↳ Traitement de texte
- ↳ Tableur
- ↳ Traitement d'image
- ↳ Imprimante sur demande.

## CONNEXION SUR INTERNET

La connexion à Internet se fait par réservation pour un créneau déterminé selon la demande.

La consultation est libre dans la limite des sites ne contrevenant pas aux lois de la République.

